

École élémentaire centre
07800 La Voulte sur Rhône
04 75 62 40 91

Conseil d'école N°2 Lundi 27 mars 2017

Ordre du jour :

- vie de l'école
- sécurité
- aménagement de la cour
- questions diverses

Début de séance :18h00

I) Vie de l'école : Effectif à ce jour 130, prévision rentrée 132 (beaucoup de va et vient difficile de prévoir exactement)

Sorties :

- **USEP :**

- 12 janvier tournoi de handball CP au Pouzin 1/2 journée
- 13 février : Neige raquette :CE2/CM1, CE1, classe ULIS
- 7 mars : Journée SANTE à Privas pour la classe ULIS
- le 7 avril : sensi-Handi pour le CM1
- vélo : CE2/CM1, CM1, CM2 après un cycle vélo dans l'école, quelques sorties à l'extérieur pour préparer une sortie sur 2 jours Le VIDA 18 et 19 mai 2017

Besoin de beaucoup de parents ou bénévoles accompagnateurs, un agrément a été passé à l'école. Présentation du budget et documents transmis à la mairie pour une demande de participation financière pour cette sortie (10 euros par élève) puisque personne ne part en classe de découverte.

- **Sortie cinéma** « LE LUX » + visite et jeux au parc Jouvét à Valence le mardi 21 mars. Journée. Budget sou des écoles et coopérative scolaire.

-**Piscine** : à partir de début avril : pour le CM1 le 10 avril et pour le CE1 le 3 avril : priorité au cycle 3 pour le savoir nager. Mais comme les élèves du CM2 de cette année y sont allés l'an dernier le CM2 laisse la place au CE1. Il y aura une séance consacrée au test d'aisance aquatique que devront passer les élèves du CE2/CM1.(test obligatoire pour la journée Raidillon du mois de juin, organisée par l'USEP) Le nombre de séances effectivement faites sera transmis en mairie pour le règlement.

Décision prise en conseil des maîtres : apport de bonbons autorisé seulement pour une distribution collective au sein de la classe à titre exceptionnel (fête, anniversaire...) afin d'éviter la mise à l'écart de certains, les papiers par terre et le grignotage toute la journée. L'avis et l'accord est demandé aux membres du Conseil d'école : avis favorable et accord : ce point sera rajouté au règlement de l'année prochaine et entre en vigueur dès à présent.

II) Sécurité

Présentation du PPMS (voir dossier ppms pour les exos)

Partie hors temps scolaire enlevée pour cette année, voir avec Fabien VERRIER pour 2017/2018

Où en est la mairie pour la pose d'un visiophone à la porte marron ? Toujours en cours , une demande d'aide de financement a été demandé à l'état, mais l'installation de visiophone est une quasi certitude.

III) Aménagement de la cour

Jardin : démarrage de l'activité

Demandes faites par les élèves lors des conseils d'élèves :

- jeux peints au sol : demande faite lors du CE N°1 relances faites par mails : pas de réponses pas de nouvelles

Réponse de Madame André Coste : voir avec Mr Chouvry car il souhaite faire venir une entreprise pour les tracés au sol de plusieurs écoles.

- prises pour mur d'escalade horizontal sous le préau : demande faite lors du CE N°1 relances faites par mails : pas de réponses pas de nouvelles

Réponse de Madame André Coste : les règles de sécurité ont changé et cela semble impossible.

Demande d'avoir connaissance de ces règles afin de l'expliquer aux enfants.

- filets de basket demandés régulièrement : refus de filets rétrécis à la base car les ballons restent coincés régulièrement : mais filets droits pourquoi pas.

A voir sur les catalogues.

Les élèves se démotivent devant cette absence de réponse, ils ne comprennent pas.

Nous leur transmettrons les réponses faites ce jour.

- coin lecture et discussions calmes : espace délimité dans l'angle de la cour préau espace végétaux mur N86 portail cantine. Nous pensons à du gazon synthétique qui serait installé à la place du goudron ; avec une caisse style chariot à roulettes avec des livres. Est-ce possible ?

Demande prise en compte par Madame André Coste, elle transmettra au personnel concerné.

- la cour est sale, pleine de papiers : proposition : mettre des nettoyeurs de cour : faire tourner les classes : oui pourquoi pas mais il faut aussi régler le problème à la base en interpellant tous les responsables des utilisateurs de l'école (péri, cantine, péri du mercredi, taps) afin de sensibiliser tous les enfants au respect d'une école qui n'est peut-être pas la leur mais qui est un lieu public et qui doit être respecté. Proposition de rédiger un mot pour le faire passer à tous les adultes responsables d'enfant utilisant la cour à un moment donné.

Accord des personnes présentes.

IV) questions diverses :

Demande de la présence d'un agent au passage piétons devant la maison de la presse ou devant la caisse d'épargne(à voir en fonction des usages) , aux heures d'entrées et de sorties de l'école : demande de plusieurs parents faite auprès des enseignants de l'école.

Y a-t-il toujours autant d'élèves en retard ? Non, cela s'est bien arrangé.

Problème de l'utilisation du parking le vendredi matin. Il est impossible de se garer pour accompagner ou venir chercher son enfant.

Aménagement de l'espace entre les deux écoles : des différences sont notées par des parents entre ce qui avait été dit en réunion et le réalisé : beaucoup trop de goudron, pas d'arbres...manque de poubelles, déjà des mégots au sol.

Réponse : le budget a du être revu à la baisse à cause du dépassement de celui du restaurant scolaire. Il y aura des jeux tracés au sol et des plantations ultérieurement.

Garderie du mercredi : en réponse à un problème de salle accessible par grand froid : la salle de péri scolaire située en bas, vers la porte de sortie de l'école, est disponible et accessible. Une demande est faite auprès des enfants.

Est-ce que cette demande est formulée une fois en début ? Ou les enfants peuvent-ils changer d'avis ? Cela ne semble pas s'être passé comme cela pour les enfants de la maman présente au conseil, elle n'a pas eu de réponse de la part de Madame Martins. Mais le problème a été discuté et réglé avec les personnes directement concernées.

Horaire d'ouverture et fermeture de la porte pendant les TAPS : un élève qui vient seul à l'école n'a pas son téléphone pour appeler Sandrine Rosmanowsky et repart chez lui ou ailleurs : ceci est un problème. Cinq minutes c'est court! Rappel 13h 13h05

Fin de séance : 19h40